

	<p>Association départementale des Donneurs de Sang bénévoles de La Poste et de France Télécom de la Haute Garonne</p>  <p>44 Chemin de Duroux 31500 TOULOUSE Téléphone : 05 61 47 47 28 - ccp Toulouse 1652 31 R Mail : donsang31.lapostefrancetelecom@wanadoo.fr Site internet : http://donsang31.site.voila.fr</p>
--	---

Affaire suivie par :

Gérard Laporte

22 chemin de Larramet

31170 Tournefeuille

Tél : 05 61 86 26 57 - Port : 06 86 01 40 49

Toulouse le : 5 Avril 2006

Monsieur Alexandre MARTINEZ
Directeur Régional de France Télécom
à TOULOUSE

Monsieur le Directeur,

Depuis ma demande du 15 novembre 2005 (copie jointe en annexe) concernant notre problème d'abonnement téléphonique, je dois malheureusement constater que je n'ai reçu aucune réponse ou information de vous ou de vos services concernant le problème de l'abonnement téléphonique de notre association.

J'ai même fait part personnellement de mon étonnement, et résumé mon problème, auprès de Mr. DELMAS, votre DRH, un mois après avoir déposé mon courrier, à votre secrétariat, sans aucune réponse également à ce jour...

Je vous rappelle que, sur demande de FT, nous avons dû quitter notre local du 113 rue du général Bourbaki pour nous installer au 44 chemin de Duroux (Lafilaire), toujours dans des locaux FT. Depuis nous avons des problèmes avec notre abonnement téléphonique, comme je l'ai évoqué dans mon courrier précédent, en particulier avec :

La facture du poste de sécurité juste avant le déménagement (copie jointe) :

Facture du 8 juin 2005 : gestion 10 14

Abonnement de sécurité FT à l'ancienne adresse (113 rue du général Bourbaki)

Depuis le déménagement (facture du 9/8/2005 ainsi que les dernières du 29/12/2005 et du 1/3/2006 en PJ) : gestion 10 16 .

Facturation de l'abonnement à 31,34 € par bimestre

Depuis j'ai enlevé le poste téléphonique pour éviter toute consommation me contentant d'utiliser la ligne pour connecter notre ordinateur sur l'application nationale du don de sang pour alimenter, consulter, et faire vivre la base nationale des 130.000 donateurs de sang de notre association : connexion par le 30 10 et par carte FT qui génère une facturation nationale.

Enfin la lettre de l'ADCP Toulouse Soupéard du 24 Mars 2006 (en PJ) me réclamant le total des abonnements « non payés » soit la somme de 91.36 €.

Malheureusement les aides financières ne nous permettent pas d'équilibrer le budget de notre association (nous assurons le financement des collations des séances de prélèvement (cette facture était autre fois payée par FT !), ce qui fait que chaque année nous avons un bilan financier négatif (- 1.141,17 € en 2005 cf. document comptable en annexe) .

Il nous est donc totalement impossible d'envisager de pouvoir payer un abonnement téléphonique.

Quant à l'éventuelle suppression de notre ligne téléphonique de service, depuis le mois de juin 2005 je n'ai eu aucune information orale ou écrite, sachant (en CFC, je suis toujours cadre supérieur RH de la DRH Groupe) que toute suppression d'avantage téléphonique pour les associations doit être compensé par un abondement de la subvention versée.

J'insiste sur le fait que nous n'avons que les faibles subventions des deux entreprises pour vivre et que ces aides (indispensables) ne permettent même pas d'équilibrer notre budget : nous finançons les repas des collectes, et notre budget est tous les ans négatif (- 1.141,17 € en 2005 cf. document comptable en annexe).

Un élément supplémentaire pour votre information : pour équilibrer notre comptabilité et pour compenser les déficits cumulés depuis plusieurs années, votre responsable des affaires sociales (Mme. De Forni Labeau) avait prévu exceptionnellement de passer notre subvention 2005 de 1.200 € (bloquée à cette somme depuis de nombreuses années) à 3.800 € (voir mail en annexe), mais si cette enveloppe a bien été communiquée au siège, elle n'a, hélas, pas été payée mais réduite d'office à 1.200 Euros .

Je tiens à vous rappeler que notre association de personnel mais surtout de bénévoles participe efficacement à la collecte du sang en Haute Garonne. En 2005, au cours des journées de prélèvement dans nos entreprises nous avons accueilli 1002 donateurs et collecté 881 poches de sang (tableau en annexe). Tous ces salariés de La Poste et de France Télécom ont avec nous un seul but : Sauver des vies !

Cela grâce à l'engagement personnel de nombreux salariés de France Télécom et à l'aide justifiée que nous recevons.

Je vous confirme donc que nous ne pouvons pas payer et nous ne paierons pas les 188,04 € d'abonnement téléphonique par an pour une association de salariés de l'entreprise, association reconnue et soutenue par France Télécom.

Je tiens à vous rappeler que tous les Présidents de France Télécom, et actuellement, Didier LOMBARD, se sont engagés dans un protocole de partenariat à :

- “ - soutenir le programme de promotion du don de sang spécial entreprises ...*
- faciliter, lors des campagnes en entreprise,, l'information et la mobilisation des salariés du Groupe France Telecom en faveur des collectes de sang et notamment réaffirmer la possibilité d'offrir son sang pendant le temps de travail.*

- *soutenir la promotion et la mise en œuvre du programme dans les établissements de l'entreprise qui accueillent une opération de collecte de sang ;*
- *donner aux associations départementales des donneurs de sang bénévoles de La Poste et de France Télécom, les moyens nécessaires pour exercer leur mission..."*

Par contre, je vous renouvelle ma proposition, en dernier recours, si le poste de sécurité FT ne peut pas nous être maintenu (pour raison comptable ou autre), nous pourrions accepter de payer uniquement les éventuelles communications téléphoniques, l'abonnement étant pris en charge par FT.

J'espère que tout ceci sera régularisé très rapidement, voulant croire que France Télécom et surtout la DR de TOULOUSE continuera à jouer son rôle d'entreprise citoyenne.

Si c'est nécessaire, je n'hésiterai pas à demander l'arbitrage de notre Président d'honneur, le Président Directeur Général du Groupe France Télécom : Didier LOMBARD.

Je reste à votre entière disposition pour vous fournir toute information ou précision complémentaire, ou pour venir vous rencontrer si vous souhaitez me recevoir.

Dans l'espoir que ma demande sera prise en considération, et en vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président départemental
Gérard Laporte